

Philosophie

Le KUNG FU CONTACT est un art martial traditionnel et évolutif, de ce fait :

- L'attitude d'un élève de l'ECOLE doit être correcte et en accord avec le règlement général du KUNG FU.
- L'honnêteté, le respect, le courage et la droiture sont les piliers de l'ECOLE. La pratique authentique du KUNG FU requiert discipline, travail, persévérance et humilité.
- Les anciens doivent soutenir les nouveaux, les nouveaux doivent tenir compte des conseils des anciens.
- Chaque élève doit être en règle avec les formalités d'inscriptions et de cotisations.
- Si le sérieux et la rigueur sont de mise durant les cours, la convivialité est une qualité que nous cultivons.

Les élèves du KUNG FU CONTACT forment une FAMILLE .

Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur doit être lu, compris et appliqué par tous les pratiquants.

Les cours

Au dojo du Parc des sports de Bischheim, mardi, mercredi et vendredi (adultes) et mardi et jeudi (enfants)

Horaires :	Accès vestiaires	19h45 (adultes)	17h45 ou 18h45 (débutants/avancés)
	Accès dojo	19h55	17h55 ou 18h55
	Durée cours	20h à 21h40	18h à 19h ou 19h à 20h
	Sortie vestiaire	21h55	<u>19h10 ou 20h10</u>

Au dojo de la salle des fêtes de Schiltigheim, samedi (adultes seulement)

Horaires :	Accès vestiaires	11h45
	Accès dojo	12h00
	Durée cours	12h00 à 13h55
	Sortie du dojo	14h

Dans le respect des pratiquants, des encadrants et du personnel des centres sportifs, la plus grande ponctualité est exigée afin de ne pas perturber les activités.

Tenue

La tenue (Tchung pao) est un signe distinctif des écoles et courants philosophiques : veste rouge Kung Fu, pantalon noir avec chevilles serrées et foulard de grade. Pour les enfants, à la place de la veste rouge, il est demandé un t-shirt blanc sans motif. Cependant, cette exception n'est pas faite pour les enfants ayant le foulard bleu ou plus.

Il est laissé aux pratiquants deux semaines, après inscription, pour faire l'acquisition de la tenue. Sans le port de celle-ci, l'accès au dojo ne sera pas permis.

Le changement de tenue (avant et après les cours) ne se fait que dans les vestiaires, pas dans le dojo. La tenue est un signe d'unité qui témoigne du partage des mêmes valeurs associées à la pratique des arts martiaux.

Pour les adultes seulement :

Les protections de combat (protèges tibias + pieds, protège dent, coquille, gants avec doigts ouverts) devront être en possession des foulards vert et plus, au plus tard pour la rentrée après le nouvel an.

Pour des questions d'hygiène évidentes, il est interdit de circuler pieds nus en dehors du Tatami. Il est aussi interdit de manger (chewing gum, bonbons etc ...) dans l'enceinte du dojo.

Bijoux :

Les bijoux et piercing sont aussi interdits pour des raisons simples : risque de cassure (colliers), risque de se blesser soi-même (boucles d'oreilles et piercing) et risque de blesser les autres pratiquants (bagues).

Cotisations

Les nouveaux pratiquants ont 2 séances d'essais pour se décider ; la cotisation sera demandée dès le 3ème cours : 140 euros pour les enfants, 200 euros pour les adultes. Cette cotisation inclue la licence fédérale (35 euros) qui est la seule apte à couvrir de manière optimum la pratique et ses conséquences (assurance adaptée). Le pratiquant devra en outre fournir un certificat médical pour la pratique du Kung fu.

Tous les papiers sont à remettre en une fois ainsi que les chèques (4 maximum) avec la date d'encaissement au dos (n'oubliez pas de signer les chèques et les mettre à l'ordre de l'AKCE).

Après inscription, aucun remboursement ne sera exigible. Bien réfléchir avant de faire le pas !